



HAL
open science

“ La Russie et l’ONU, L’Organisation des Nations Unies, cadre et instrument de la politique extérieure russe (1999-2015) ”, Sophie Huvé, Paris, L’Harmattan, 2015, 186 p

Louis Balmond

► **To cite this version:**

Louis Balmond. “ La Russie et l’ONU, L’Organisation des Nations Unies, cadre et instrument de la politique extérieure russe (1999-2015) ”, Sophie Huvé, Paris, L’Harmattan, 2015, 186 p. Paix et sécurité européenne et internationale, 2019. halshs-03157642

HAL Id: halshs-03157642

<https://shs.hal.science/halshs-03157642>

Submitted on 17 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Note de lecture de Louis Balmond

Louis Balmond

Professeur à l'Université de Toulon

« La Russie et l'ONU, L'Organisation des Nations Unies, cadre et instrument de la politique extérieure russe (1999-2015) », Sophie Huvé, Paris, L'Harmattan, 2015, 186 p

Il est toujours d'un grand intérêt de lire ou de relire un ouvrage à la lumière des événements qui ont suivi, ce qui permet ainsi de vérifier si les hypothèses présentées par son auteur ont été confirmées ou infirmées. Il était tentant de se livrer à cet exercice avec l'ouvrage de Madame Sophie Huvé « La Russie et l'ONU, L'Organisation des Nations Unies, cadre et instrument de la politique extérieure russe (1999-2015) » à la lumière des événements survenus depuis 2015 dans un contexte où les publications sur la politique étrangère de la Russie de W.Poutine sont particulièrement abondantes.

Le constat ne peut être que celui de la lucidité et de la pertinence des analyses conduites par l'auteur. Madame Huvé développe sa démonstration en trois chapitres : une conception hiérarchisée souverainiste et intergouvernementale de l'organisation internationale (ch.1). La poursuite des objectifs nationaux prioritaires sous l'égide de la stabilité stratégique (ch.2) ; Evaluation d'une soutenabilité à l'ONU d'une politique antioccidentale (ch.3).

En 1999, W. Poutine trouve une Fédération de Russie particulièrement affaiblie, dans un contexte de concurrence internationale exacerbée. Il n'aura de cesse, dès lors, s'appuyant sur la stricte considération des intérêts nationaux, de faire en sorte qu'elle retrouve un rang, à défaut de son rang. Dans la poursuite de cet objectif, l'ONU est une donnée fondamentale, pour autant que l'on en reste à une interprétation stricte du texte de la Charte et de son esprit. Sur le premier point, cela consiste à réaffirmer les principes d'égalité, de souveraineté et de non-ingérence, sensés gommer les disparités de puissance entre Etats. Sur le second point, cela conduit la Russie à insister sur un fonctionnement du Conseil de sécurité conforme à l'esprit de la Charte, assurant la paix par « l'accord des Grands », dont la Russie fait partie en sa qualité de membre permanent. Cet organe est essentiel dans la stratégie du Kremlin car il repose sur la parité entre la Russie et les Occidentaux, notamment les Etats-Unis.

La présence et l'action de la Fédération de Russie ne se manifestent donc pas prioritairement en dehors du Conseil de sécurité même si elle occupe deux postes importants au Secrétariat de l'organisation : la Direction du Bureau de lutte contre le terrorisme avec rang de Secrétaire-général adjoint et la direction de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Sa participation aux opérations de paix est limitée tout comme sa contribution financière aux activités de l'Organisation. Quant à l'Assemblée générale, elle est principalement le lieu où la Russie peut affirmer l'importance de certaines thématiques...et compter les Etats qui partagent ses positions.

Par contre, au Conseil de sécurité, l'affirmation des principes se double d'une utilisation systématique des moyens de procédure offerts par la Charte, ce qui permet soit de voter avec les Occidentaux, soit de marquer des réserves, sont enfin de bloquer le processus de décision par l'exercice du veto. Il apparaît ainsi que la Russie sait fort bien utiliser le consensus qui règne contre le terrorisme international mais également défendre résolument ses intérêts lorsqu'elle juge ceux-ci menacés. Quel que soit le résultat final des discussions, elle met en évidence ses différences et ses critiques. Le Conseil de sécurité devient ainsi un instrument de défense de ses intérêts et d'expression de ses choix.

Cette analyse est incontestablement corroborée par les développements des crises syrienne et ukrainienne à partir de 2015 qui confirment également un point important souligné par l'auteur : la nécessité de la prise en considération des rapports de force qui permettent éventuellement d'aller au-delà de la Charte voire de s'en abstraire totalement. La

Russie était en situation de faiblesse au Kosovo en 1999 et même encore en Libye en 2011. Les occidentaux en ont profité dans le premier cas pour intervenir militairement sans l'autorisation du Conseil de sécurité, dans le second cas pour dépasser le mandat qu'il leur avait donné. Mais le rapport de force, même s'il est encore aujourd'hui défavorable à la Russie, reste tributaire de multiples facteurs que son Président a eu l'habileté d'utiliser à son profit. Ainsi, dans la crise syrienne, la Russie est parvenue à améliorer significativement sa position dans la zone en jouant sur les atermoiements et la pusillanimité des occidentaux au point que W.Poutine est apparu parfois comme le *deus ex machina* de la crise. Dans l'affaire ukrainienne, Moscou a argumenté sur l'histoire et sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes au détriment de l'intégrité territoriale (ce qui a quelque peu inquiété la Chine) mais surtout eu recours au fait accompli, posant ainsi le rapport de force en sa faveur.

Pour la Russie, comme pour les autres Etats, notamment les plus puissants, l'ONU est aussi (avant tout ?) un instrument : le respect de la Charte et plus largement du droit international doivent être mesurés à l'aune des intérêts nationaux. Entre Moscou et les occidentaux, hormis sur la lutte contre le terrorisme avec toute les ambiguïtés que celle-ci comporte, ces intérêts divergent. Madame Huvé s'interroge à juste titre sur la soutenabilité de cette position. Jusqu'à ce jour, cela a été le cas : malgré les sanctions économiques subies, la Russie a réussi à marquer sa différence face aux occidentaux, et quand cela est possible, à user au moins d'une faculté d'empêcher. Cette stratégie pour durer suppose néanmoins de pouvoir trouver des partenaires qui soient fiables mais pas trop encombrants : c'est bien la difficulté que présente la relation avec la Chine. Elle suppose également un fort soutien sur le plan intérieur à une politique extérieure centrée sur la défense des intérêts nationaux, ce qui est naturellement tributaire de la situation économique et sociale.

L'ouvrage, particulièrement intéressant, permet ainsi de se livrer à un exercice utile, qu'il sera sans doute pertinent de reprendre à moyen terme, toujours à travers le prisme éclairant de l'ONU. Peut-être apparaîtra-t-il alors que la difficulté pour la Russie de déployer une stratégie plus vaste que la contestation des positions occidentales résulte de sa difficulté à offrir un modèle politique alternatif rassembleur.